

RCS : TOULON  
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02023  
Numéro SIREN : 815 184 999  
Nom ou dénomination : 2 MT

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001879

1879

**2MT**

SAS au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 2 Rue Montesquieu

83610 COLLOBRIERES

RCS 81518499900010

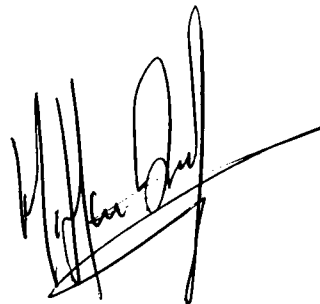
**RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**PAR L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE**

**EXERCICE 2021**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30/06/2022**

Mention est faite de l'absence de convention visée par l'Article L227-10 du Code de Commerce.

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes followed by a large loop and a long horizontal stroke extending to the right.

**2MT**

SAS au capital de 1 000,00Euros  
Siège social : 2 Rue Montesquieu

83610 COLLOBRIERES  
RCS 81518499900010

**AFFECTATION DES RESULTATS**

**EXERCICE 2021**

**ASSEMBLEE DU 30/06/2022**

**RESOLUTION PROPOSEE**

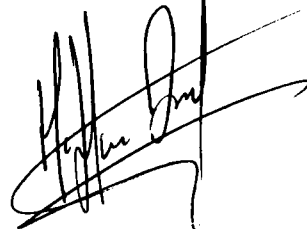
L'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats de l'exercice soit un bénéfice net comptable de 27 752 Euros, comme suit :

Au poste autres réserves

**RESOLUTION ADOPTEE**

Identique à la proposition.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Gué', written over a horizontal line.

**2MT**  
**S.A.S au capital de 1 000,00Euros**  
**Siège social : 2 Rue Montesquieu**  
**83610 COLLOBRIERES**

**RCS 81518499900010**

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

### **ORDINAIRE DU 30/06/2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 30 Juin à 14 heures, Michel MAUDUIT actionnaire unique et président de la société 2MT, S.A.S au capital de 1 000,00 Euros, a pris au siège social : 2 Rue Montesquieu 83610 COLLOBRIERES.

Les décisions suivantes sur l'ordre du jour suivant

- approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31122021
- quitus au président,
- affectation des résultats,
- rapport spécial du président sur les conventions réglementées visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, approbation de ces conventions,
- rémunération du président.

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31122021 décide de les approuver tels qu'ils lui sont présentés et donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter les résultats de l'exercice, soit un bénéfice net comptable de 27 752 € au poste autres réserves.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée.

M. M.

### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du président sur les conventions réglementées par l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve ces conventions telles qu'elles lui sont présentées.

Cette résolution est adoptée.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'approuver la rémunération brute allouée au président au cours de l'exercice pour un montant de 28 268 € et la reconduit pour l'exercice 2022 pour la somme mensuelle brute de 2 608.95 €, jusqu'à la plus prochaine assemblée appelée ) statuer sur son montant.

Cette résolution est adoptée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

A handwritten signature in black ink, consisting of several stylized, overlapping strokes. The signature is positioned at the bottom right of the page.

Désignation de l'entreprise		SAS 2MT		2 Rue Montesquieu		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		83610 COLLOBRIERES					
SIRET		8 1 5 1 8 4 9 9 9 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122021		31122020	
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	185 000	016		185 000	185 000
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	1 915	042		1 915	1 915
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>186 915</b>	048		<b>186 915</b>	<b>186 915</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	251	066		251	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	556	070		556	5 184
		072	392	074		392	2 961
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	17 951	086		17 951	5 811
	Charges constatées d'avance *	092	3 355	094		3 355	322
<b>Total II</b>	096	<b>22 504</b>	098		<b>22 504</b>	<b>14 279</b>	
<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>209 418</b>	112		<b>209 418</b>	<b>201 193</b>	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1	1 000	1 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			100	100	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132			48 289	41 295	
	Report à nouveau	134			10 711	10 711	
	Résultat de l'exercice	136			27 752	6 994	
	Provisions réglementées	140					
<b>Total I</b>	142			<b>87 852</b>	<b>60 101</b>		
Provisions pour risques et charges	154						
<b>Total II</b>	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			89 579	107 244	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			3 988	525	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N. 169 ) 23 422 )	172			27 999	33 324	
Produits constatés d'avance	174						
<b>Total III</b>	176			<b>121 566</b>	<b>141 092</b>		
<b>Total général (I + II + III)</b>	180			<b>209 418</b>	<b>201 193</b>		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	185	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	71 269	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SAS 2MT</b>		Exercice N clos le <b>31122021</b>		Exercice N-1 clos le <b>31122020</b>		Néant <input type="checkbox"/>	
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue	{ biens services *	} dont export et livraisons intracommunautaires	215	214				
				217	218	88 998	85 280		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *			224					
Subventions d'exploitation reçues			226	17 004	1 500				
Autres produits			230	2 402	2 308				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	108 404	89 088			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : 9 946 - immobilier : )			242	30 967	29 829			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 330)			244	1 761	2 175			
	Rémunérations du personnel *			250	30 668	31 270			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	12 015	13 231			
	Dotations aux amortissements *			254		443			
	Dotations aux provisions			256					
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	262	262	4	1			
		260							
Total des charges d'exploitation (II)				264	75 416	76 949			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	32 988	12 139			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290		1 000			
	Charges financières (V)			294	2 401	2 634			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347	300	300	402	2 541		
			348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	2 433	970			
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	27 752	6 994			
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	27 752	314			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 433				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	3 037				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249			251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>				997					
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies) 138					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Bassins d'emploi à dynamiser (art 44 duodécies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexidécies) 992			342		
	ZFANG (44 quaterdécies)	345	Investissements outre-mer 344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies) 993					
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987		Zones de restructuration de la défense (44 terdécies) 127						
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit 346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641			350	17 004	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990					
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	16 218	354		
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356				
Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :					360				
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	16 218	372			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

**2033B - Divers à réintégrer  
au 31/12/2021**

Libellé	Montant
STATION SERVICE NJ 2021	3 037
<b>Totalisation</b>	<b>3 037</b>

**2033B - Divers à déduire  
au 31/12/2021**

Libellé	Montant
FOND SOLIDARITE 2021	17 004
<b>Totalisation</b>	<b>17 004</b>

# Annexe libre

Etat exprimé en euros

Informations sur le dépôt :

Type de téléprocédure : EDI-REQUETE Destinataire : DGFIP - ESI Strasbourg

Type de télédéclaration : Production

Date de réception par le destinataire : 02/03/2021 à 07:50

Statut télédéclaration : Information

+ Informations sur le dossier comptable :

Raison Sociale : 2MT

Identifiant : 815184999

Numéro du message : 885235048

+ Informations sur le compte-rendu :

Emetteur du compte-rendu : DGI\_EDI\_REQ

Référence : 20210007017803

Date et heure de fabrication : 02/03/2021 à 08:07

**Erreur(s) Dépôt :**

Information - 102 : Aucune Obligation Fiscale CFE avec au moins un local valide au 1er janvier N .

Aucune déclaration de loyer n'est à effectuer pour ce dossier.

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	185 000	412		414		416	185 000				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	1 915	482		484		486	1 915				
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>186 915</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>186 915</b>				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail						
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

## 2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2021

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,50%	long terme 0%
<b>Totalisation</b>								

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS 2MT**

Néant  \*

<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>	
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>					<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
<b>TOTAL</b>		<b>770</b>		<b>775</b>		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			<b>780</b>
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis			
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	
<b>IV DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325							
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327							
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326							
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	9 321
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	4 182
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

## 2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2021

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
<b>Totalisation</b>	

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|2|1**

N° SIRET **8|1|5|1|8|4|9|9|9|0|0|0|1|0**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS 2MT**

ADRESSE ( voie ) **2 Rue Montesquieu**

CODE POSTAL **83610** VILLE **COLLOBRIERES**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 **1**

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 **100**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

**I. LE CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II. LE CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS  
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2MT</b>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012021</b>		et clos le : <b>31122021</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		88 998
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		2 401
	<b>TOTAL 1</b>	<b>106</b>	<b>91 399</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		17 004
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	<b>TOTAL 2</b>	<b>144</b>	<b>17 005</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	121		7 344
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		11 217
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		36
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		4
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
	<b>TOTAL 3</b>	<b>152</b>	<b>18 602</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>137</b>	<b>89 802</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)			117
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024		160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

## Fiche de calcul pour les activités de location ou de sous-location d'immeubles nus et pour les retraitements de valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et 1330-CVAE

Renseigner ci-contre le code 1 si vous êtes concernés par cette fiche. 0 pour activer le report sur le cerfa 2033E.

**L'utilisation de cette fiche impose que l'imprimé 2033E ne soit pas saisi directement.**

=> pour la valeur ajoutée 1329/1330-CVAE ligne 117 du 2033E, renseigner 100% en colonne n°2 et saisissez les retraitements nécessaires

=> pour la valeur ajoutée activité de location renseigner le taux, en colonne n°2, à appliquer sur les produits et charges pour l'année considérée, avec possibilité de modifier en colonne n°3 et saisissez les retraitements si nécessaire pour la valeur ajoutée 1329/1330-CVAE ligne 117 du 2033E

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2MT</b>					
Exercice ouvert le : <b>01012021</b>		et clos le : <b>31122021</b>		Durée en nombre de mois   <b>12</b>	
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>		n°1: 100%		n°2: 100, %	
				n°3: saisie	
Ventes de marchandises	108				
Production vendue - Biens	108				
Production vendue - Services	108	88 998	88 998		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119				
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	2 401	2 401		
<b>TOTAL 1</b>	<b>106</b>	<b>91 399</b>	<b>91 399</b>	<b>91 399</b>	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1	1		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143				
Subventions d'exploitation reçues	113	17 004	17 004		
Variation positive des stocks	111				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153				
<b>TOTAL 2</b>	<b>144</b>	<b>17 005</b>	<b>17 005</b>	<b>17 005</b>	
Retraitement des produits suivants pour le calcul de la valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE (ligne de totalisation SA, ci-dessous)					
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>					
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	121				
Autres achats	121	7 344	7 344		
Variation négative des stocks	145				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	11 217	11 217		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	36	36		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	4	4		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135				
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150				
<b>TOTAL 2</b>	<b>152</b>	<b>18 602</b>	<b>18 602</b>	<b>18 602</b>	
Retraitement des charges suivantes pour le calcul de la valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE (ligne de totalisation SA, ci-dessous)					
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>					
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>137</b>	<b>89 802</b>	<b>89 802</b>	<b>89 802</b>
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	117		89 802		



01012021

31122021

X

S.I.E. DE HYERES  
AVENUE JEAN MOULIN

83408 HYERES CEDEX

A IDENTIFICATION

SAS 2MT  
2 Rue Montesquieu

83610 COLLOBRIERES

651

353725

81518499900010

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale):

**Autres transports terrestres d**

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

n° SIRET

[REDACTED]

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

0

16 218

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

OUI

DIA COMPTA EXPERT

Cabinet LAMPERTI  
Espace Alexandra

359 Rue Saint Joseph  
83400 HYERES

04 94 35 51 49

A ..... le .....

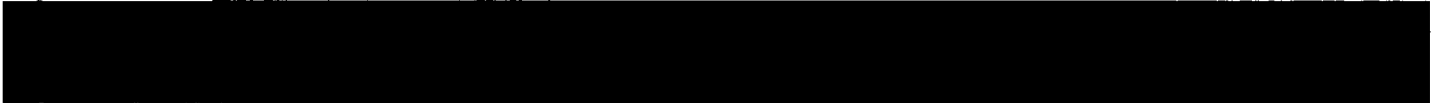
Signature et qualité du déclarant

MAUDUIT

PRESIDENT



**J DIVERS**



**K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

28 268

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)**

(voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I <i>alter</i> et <i>aquater</i> )	Taux de 19 %

**L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS**



## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		638
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>147</b>
<i>INTERETS COURUS</i>	104	
<i>ASSURANCE C.N.E.</i>	43	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>268</b>
<i>FACT A RECEVOIR</i>	268	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>222</b>
<i>CHARGES A PAYER</i>	222	

## Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	147	156	(9)	-5,47
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	268	302	(34)	-11,22
Dettes fiscales et sociales	222	419	(198)	-47,11
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
<b>TOTAL</b>	<b>638</b>	<b>878</b>	<b>(240)</b>	<b>-27,35</b>



## Charges à payer (détail) au 31/12/2021

Libellé	Montant
LAMPERTI 12.2021	223
ULYS 12/2021	46
Intérêts C.N.E. 08629410	20
Assurances C.N.E. 08629410	7
Intérêts C.N.E. 08629411	84
Assurances C.N.E. 08629411	37
OPCO 2021	197
TA VERSEMENT ECOLE 202	25
<b>Totalisation</b>	<b>638</b>

## Charges constatées d'avance

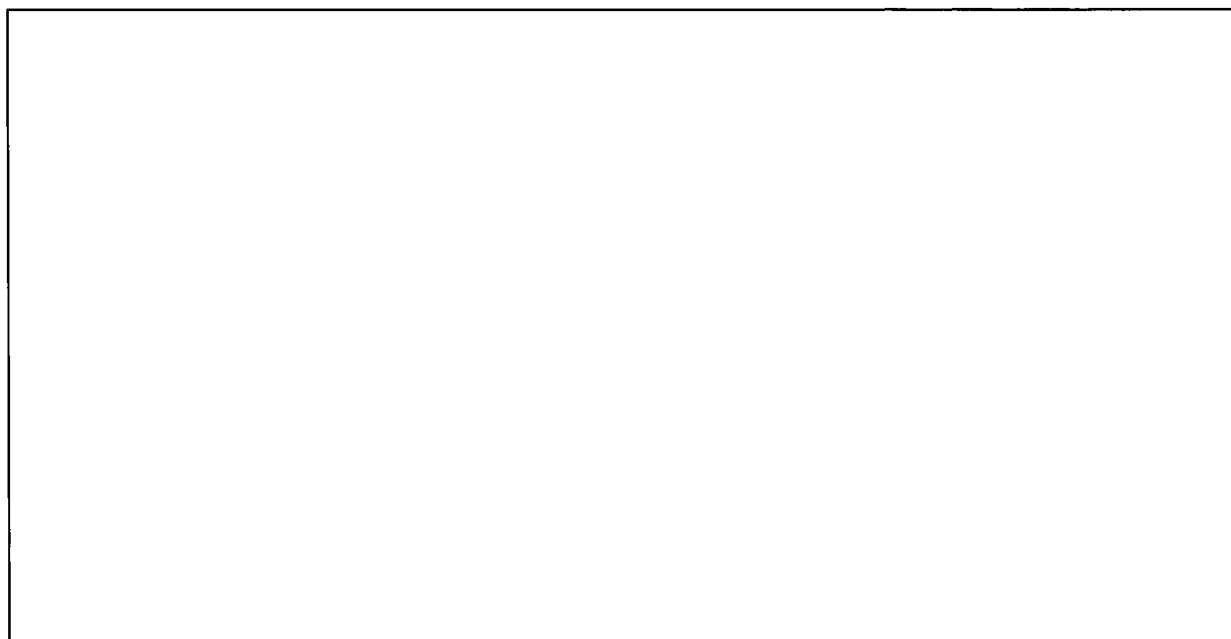
Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2021
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>		3 355	3 355
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>3 355</b>

--

## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	3 355	322	3 033	941,23
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>3 355</b>	<b>322</b>	<b>3 033</b>	<b>941,23</b>



## Charges constatées d'avance (détail) au 31/12/2021

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA - CGI	01/01/2022	04/02/2022	819		
CCA - ATA	01/01/2022	25/01/2022	13		
CCA - AIDES N SOFT	01/01/2022	31/01/2022	18		
CCA - ASSURANCE SWISSLIFE GARAGE	01/01/2022	04/03/2022	65		
CCA - ASSURANCE BPCE	01/01/2022	31/12/2022	2 441		
<b>Totalisation</b>			<b>3 355</b>		

## Produits à recevoir

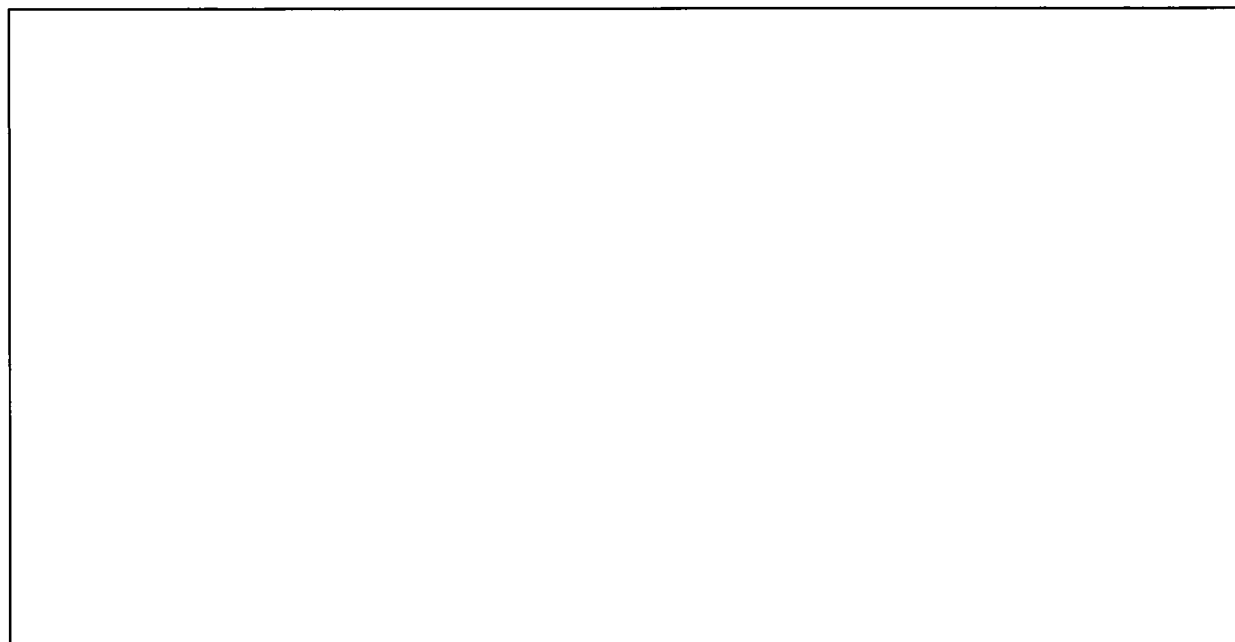
Etat exprimé en euros

31/12/2021

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>556</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>FACTURES A ETABLIR</i>	556	<b>556</b>

## Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	556	5 184	(4 629)	-89,28
Autres créances				
<b>TOTAL</b>	<b>556</b>	<b>5 184</b>	<b>(4 629)</b>	<b>-89,28</b>



**Produits à recevoir (détail)**  
**au 31/12/2021**

Libellé	Montant
FACTURE A ETABLIR	556
<b>Totalisation</b>	<b>556</b>